



Rapport n°: 153058.01.01-LE-0976439-002

Document: 1 page(s)

Inspecté par: CIBBA Cédric le 17.04.2025

Luxlev SA Location

Avenue de l'Europe

L - 4802 LAMADELAINE



Rapport de levée d'observation suite à notre rapport n° 153058.01-LE-25-0965883-002

1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Burgo Ardennes

Localité : . - Virton

2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Notre contrôle s'est limité à la vérification de la levée des observations émises dans notre dernier rapport d'inspection (rapport n° 153058.01-LE-25-0965883-002).

3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.4 et ITM-SST 1241

Caractéristiques du chariot élévateur

Autorisation

Autorisation n°	3A/2018/0625/158 du 07.05.2018
-----------------	--------------------------------

Caractéristiques

Constructeur	MANITOU
Type	MT 625 EASY
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2018
N° de série	MAN00000K00996367
Charge de service (kg)	2500kg à 1.30m et 800kg à 3.36m.
Exécution (description)	Chariot télescopique
Equipement et identification	Fourches 188632
N° interne / inventaire	4234

4 OBSERVATIONS RESTANTES

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) : Néant.

5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 17.04.2025

CIBBA Cédric
Inspecteur

Pour le directeur général,

Mathias Muller
Responsable Technique